

H Performance 22 - Code ISIN FR0013355294

Annexe complémentaire de présentation du support

En cas de choix d'investissement sur des unités de compte représentées par les titres de créances complexes non garantis en capital et soumises au double risque de crédit ou de défaut de NATIXIS et de Natixis Structured Issuance SA.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU SUPPORT

1. PRESENTATION SUCCINCTE

Dénomination	H Performance 22
Emetteur	Natixis Structured Issuance SA
Forme juridique	Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.
Code ISIN	FR0013355294
Garant de la formule	NATIXIS S.A
Montant Nominal de l'émission	30.000.000 EUR
Devise	EUR
Investissement minimal devant être réalisé par l'Investisseur	1.000 EUR
Valeur nominale d'une coupure du Titre de Créance (la « Valeur Nominale »)	1.000 EUR
Sous-jacent (ci-après l'« Indice »)	L'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % (code ISIN : CH0321427582) est un indice de la gamme STOXX lancé le 29 avril 2016, qui est composé des 70 plus grandes capitalisations boursières composant l'indice Euro STOXX, indice représentatif des grandes et moyennes capitalisations boursières de la zone euro. Ces 70 valeurs sont équipondérées, ce qui signifie que chacune d'entre elles représente un poids identique dans le calcul de l'indice, sans impact lié à la capitalisation boursière. L'Indice est calculé en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit) puis en soustrayant 5 % par an.
Prix d'Emission	100%
Période de souscription	Du 19 octobre 2018 au 27 décembre 2018
Date d'Emission	19 octobre 2018
Date de constatation initiale	28 décembre 2018
Dates de constatation annuelle	30 décembre 2019; 28 décembre 2020; 28 décembre 2021; 28 décembre 2022; 28 décembre 2023; 30 décembre 2024; 29 décembre 2025; 28 décembre 2026; 28 décembre 2027; 28 décembre 2028; 28 décembre 2029.
Dates de remboursement automatique anticipé	6 janvier 2020; 4 janvier 2021; 4 janvier 2022; 4 janvier 2023; 4 janvier 2024; 6 janvier 2025; 5 janvier 2026; 4 janvier 2027; 4 janvier 2028; 4 janvier 2029; 4 janvier 2030.
Date de constatation finale	30 décembre 2030
Date d'échéance	6 janvier 2031
Lieu de cotation	Bourse de Luxembourg
Droit applicable	Droit français
Durée de l'investissement	12 ans maximum
Documentation Juridique	Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives de l'émission des présents Instruments Financiers en date du 17 octobre 2018 sont disponibles sur les sites de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu), de Natixis (equityderivatives.natixis.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

Concernant les modalités en cas de remboursement anticipé ou à l'échéance, le capital acquis sera automatiquement versé sans frais sur le fonds en euros du contrat si celui-ci n'en a qu'un ou sur l'Actif Général de Suravenir ou Suravenir Rendement si le contrat dispose de plusieurs fonds en euros ou sur le fonds monétaire Pro-Federal Liquidités (FR0000970816) du contrat ou sur tout autre fonds présentant les mêmes caractéristiques si le contrat ne dispose pas de fonds en euros.

2. INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Objectifs et politique d'investissement

À la date de constatation initiale, le 28 décembre 2018, on observe le niveau de clôture de l'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % (dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5 % par an) et on le retient comme son niveau initial.

Mécanisme de remboursement automatique anticipé annuel (Années 1 à 11)

À l'issue de l'année 1, puis à une date de constatation annuelle⁽²⁾, dès que le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % est supérieur ou égal à son niveau initial, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé et l'investisseur reçoit⁽¹⁾, à la date de remboursement anticipé correspondante⁽²⁾ :

$$\begin{aligned} & \text{Capital investi} \\ & + \\ & 12\% \text{ par année écoulée depuis la date de constatation initiale}^{(2)} \text{ moins les frais liés au cadre d'investissement} \\ & \text{(Soit un Taux de Rendement Annuel Brut maximum de 11,69 \%}^{(1)} \text{)} \end{aligned}$$

En cas d'absence d'activation de ce mécanisme, H Performance 22 se poursuivra jusqu'à l'échéance des 12 ans

Mécanisme de remboursement à l'échéance (Année 12)

À la date de constatation finale⁽²⁾, si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été activé précédemment, on observe le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % par rapport à son niveau initial. Le montant de remboursement final de H Performance 22 est retenu suivant 3 scénarios. L'investisseur reçoit⁽¹⁾ à la date d'échéance, le 6 janvier 2031 :

- **Scénario défavorable :**

Si le niveau final de l'Indice est en baisse de plus de 30 % par rapport à son niveau initial⁽²⁾ :

$$\begin{aligned} & \text{Capital investi} \\ & \times \\ & \text{Valeur finale de l'indice}^{(3)} \\ & \text{PERTE EN CAPITAL égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice (minimum de 30 \%), augmentée des frais liés au cadre} \\ & \text{d'investissement} \end{aligned}$$

Le produit se comporte comme un placement actions classique

- **Scénario intermédiaire :**

Si le niveau final de l'Indice est en baisse de moins de 30 % par rapport à son niveau initial⁽²⁾ :

$$\begin{aligned} & \text{Capital investi} \\ & \text{Remboursement du capital à l'échéance}^{(2)} \text{ (soit un Taux de Rendement Annuel Brut de 0 \%}^{(1)} \text{)} \end{aligned}$$

Blocage du capital pendant 12 ans sans rémunération

- **Scénario favorable :**

Si le niveau final de l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial⁽²⁾ :

$$\begin{aligned} & \text{Capital investi} \\ & + \\ & 12\% \text{ par année écoulée depuis la date de constatation initiale, soit 144 \%} \\ & \text{(Soit un Taux de Rendement Annuel Brut de 7,69 \%}^{(1)} \text{)} \end{aligned}$$

(1) Hors frais liés au support d'investissement (par exemple : commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion) et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf défaut de paiement, faillite de l'Emetteur et défaut de paiement, faillite et mise en résolution du Garant.

(2) Veuillez-vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 1 de cette annexe de souscription.

(3) Exprimée en pourcentage de la valeur initiale de l'indice constatée à sa date d'évaluation initiale (le 28 décembre 2018).

Profil de risque et de rendement

L'investisseur est invité à consulter la rubrique facteurs de risque du Prospectus de Base pour en voir le détail complet. Les risques présentés ci-dessous ne sont pas exhaustifs.

- **Risque de perte partielle ou totale du capital en cours de vie ou à l'échéance** : En cas de revente avant la date d'échéance ou, selon le cas, avant la date de remboursement anticipé, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix de vente dépendant alors des paramètres de marché du jour. La perte, notamment, peut être partielle ou totale.
- **Risque de crédit** : L'investisseur est exposé à l'éventualité d'une faillite ou d'un défaut de paiement de l'émetteur et au risque de faillite ou défaut de paiement ou mise en résolution du Garant de la formule (qui induit un risque sur le remboursement) et à une dégradation de la qualité de crédit de l'émetteur et à un risque de défaut, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule (qui induit un risque de baisse sur la valeur de marché du produit en cours de vie).
- **Risque sur le montant de remboursement** : Ce montant dépend de la performance de l'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % (dividendes nets réinvestis en retranchant un prélèvement forfaitaire de 5 % par an).
- **Risque sur le prix de marché** : La valorisation du produit en cours de vie peut connaître d'importantes fluctuations, en raison de l'évolution, non seulement du niveau de l'Indice, mais aussi notamment de sa volatilité et des taux d'intérêt. Les frais de conception, de structuration et de distribution sont intégralement inclus dans le prix d'émission et se répercutent dans la valorisation, notamment sur les premiers mois.
- **Risque de liquidité** : Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre, voire rendre ce titre totalement illiquide.

Garantie ou protection équivalente

H Performance 22 présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Il est également rappelé que cet investissement implique l'indisponibilité des sommes placées dans la mesure où, l'arbitrage ou le rachat anticipé du produit, réalisé sur demande de l'investisseur avant l'échéance, ne bénéficie d'aucune protection du capital et peut être exécuté à un cours nettement inférieur à sa valeur nominale.

3. INFORMATIONS SUR LES FRAIS*

La commission pourra atteindre un montant moyen annuel d'un maximum de 1 % TTC du nominal des titres effectivement placés ; cette commission sera payée sur la durée de vie des titres. Le paiement de la commission, incluse dans le prix d'achat, pourra être réalisé en une seule fois à l'émission des titres. Les détails de cette commission sont disponibles sur demande effectuée auprès du distributeur.

* : hors prélèvements sociaux et fiscaux et frais liés au contrat (cf. conditions contractuelles).

AVERTISSEMENT

L'attention de l'Investisseur est attirée sur le fait qu'une sortie du Titre de Créance à d'autres dates que les dates prévues contractuellement, notamment suite à un arbitrage, un rachat total ou partiel sur son contrat, un décès ou à une conversion en rente, s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là et qui pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. L'Investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori s'il réalise son investissement avant la Date d'échéance.

SURAVENIR ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte reflète la valeur d'actifs sous-jacents. Elle n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

DECLARATION DU SOUSCRIPTEUR

Je soussigné(e) (*Prénom NOM*),
adhérent / souscripteur au contrat (*Nom du contrat*)
numéro (*Numéro du contrat*),

reconnais avoir :

- reçu et pris connaissance des caractéristiques principales, du Document d'Informations Clés et de la documentation commerciale du support d'investissement H Performance 22 - Code ISIN FR0013355294, que je choisis aujourd'hui comme support en unité de compte dans le cadre de mon contrat d'assurance-vie ou de capitalisation.
- été pleinement informé des caractéristiques du support d'investissement et compte tenu de mes connaissances et expériences en matière financière, avoir parfaitement compris :
 - la nature du support et les risques y afférents,
 - les mécanismes compris dans la formule de calcul pour déterminer la réalisation d'un gain ou d'une perte du support en fonction d'un scénario de marché,
 - l'absence de garantie en capital tant en cours de vie du support qu'à sa date d'échéance.
- pris connaissance que Hedios Patrimoine percevra, en tant que concepteur et distributeur, une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée de vie des Titres) dont le montant maximum est égal à 1 % TTC du montant des Titres effectivement distribués.

QUESTIONNAIRE

Pour s'en assurer, vous êtes invité(e) à répondre au questionnaire ci-après :

La durée maximale de la formule de H Performance 22 est de 12 ans.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
À une date de constatation annuelle, de l'année 1 à 11, dès que le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % est supérieur ou égal à 100 % de son niveau initial, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
L'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % est calculé en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit H Performance 22) puis en soustrayant 5 % par an, supérieur à la moyenne historique des dividendes de l'indice. Si les dividendes distribués sont inférieurs au niveau du prélèvement forfaitaire, la performance de l'indice en sera pénalisée.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
H Performance 22 présente un risque de perte en capital en cours de vie (rachat, décès, arbitrage, conversion en rente) et à l'échéance.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
Le montant de remboursement (anticipé ou à l'échéance) communiqué dans les documents ne tient pas compte des frais de gestion afférents au contrat de capitalisation ou d'assurance-vie et des prélèvements fiscaux et sociaux :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
A l'échéance, je ne subis pas de perte si le cours de l'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % baisse de plus de 30 % par rapport à son niveau initial (déterminé le 28 décembre 2018) :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
La faillite ou le défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant peut remettre en cause la protection conditionnelle du capital à l'échéance :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
H Performance 22 comporte un risque de perte potentiellement important, comme tout placement en Bourse et aucun discours commercial ne doit me faire oublier qu'il n'existe pas de rendement élevé sans risque élevé. Tout produit affichant un rendement supérieur au taux du livret A comporte a priori un risque sensible :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux

Fait à, le / /

SURAVENIR : Siège social : 232, rue Général Paulet – BP 103 – 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 470 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4, Place de Budapest - 75436 Paris cedex 9).

**Signature de l'adhérent /du souscripteur,
précédée de la mention « lu et approuvé »**